

N° 13

LETTRE DE M. GUIGUE A M. VALENTIN-SMITH

Champagne (Ain), 8 mars 1868.

MONSIEUR,

J'ai lu et relu avec beaucoup d'attention la note de M. Arcelin sur les fouilles de Saint-Barnard, en 1862, et je n'approuve pas le moins du monde sa conclusion, non pas parce que je fais de la bataille des Helvètes une affaire de clocher, mais parce que son argumentation pêche par les prémisses.

A mon avis aussi, M. Arcelin a eu le tort : 1° de conclure sur les échantillons qu'il a vus dans votre cabinet et qui constituent tout au plus la 500^e partie des objets recueillis ; et, 2° de ne tenir aucun compte de l'ensemble des faits et surtout des fouilles faites de 1851 à 1865.

D'un autre côté, je suis convaincu que M. Arcelin se trompe grandement dans l'attribution qu'il fait de toutes les poteries de l'âge de la pierre et du bronze.

S'il est constant, en effet, que nous avons trouvé, à la Bruyère, des objets remontant aux époques les plus reculées des âges préhistoriques (je crois l'avoir expliqué dans mon rapport) ; il est certain aussi que nous en avons recueilli d'autres et les 9/10^{es} au moins de l'époque contemporaine et même postérieure à la conquête. — Je veux parler des poteries noires ou grisâtres que M. Arcelin range toutes dans les âges du bronze ou du fer préhistorique. — L'usage de ces poteries, cependant, a traversé plusieurs siècles.

A la théorie déduite de l'étude des berges de la Saône, je suis en mesure non seulement d'opposer des arguments, mais encore des preuves irrécusables. La petite pièce gauloise que je vous ai remise sur laquelle on lit ΠΔΥ en caractères grecs, a été trouvée à Montmerle avec des débris de poteries noirâtres. Dans la poype de Riottiers, où ces débris abondent, on a recueilli des monnaies depuis Auguste jusqu'à Gordien. — A la Paillassière, les médailles consulaires ont été trouvées avec des fragments de vases en terre grisâtre. Enfin, le 24 août 1865, j'ai recueilli moi-même dans un de ces vases, que M. Arcelin